

1000 postes pour les 14 000 supprimés : **un sparadrap sur une jambe de bois !**

Le Ministère de l'Éducation Nationale vient d'annoncer la création de 1000 postes de professeurs des écoles pour la rentrée scolaire 2012.

Dans notre académie, les 80 postes supplémentaires annoncés ne constituent en rien le véritable plan d'urgence que nous réclamons, avec un solde toujours négatif de 37 postes pour 4075 élèves supplémentaires !

Les suppressions de postes prévues au CTA du mois de janvier étaient de 117 postes, répartis comme suit :

Seine et Marne : - 29

Seine Saint-Denis: - 39

Val de Marne : - 49

Avec les 80 postes annoncés le 22 juin, le solde est de :

Seine et Marne : 44 postes annoncés, soit + 15, pour 979 élèves supplémentaires

Seine Saint-Denis : 23 postes annoncés, soit - 16, pour 2244 élèves supplémentaires

Val de Marne : 13 postes annoncés, soit - 36, pour 852 élèves supplémentaires

Pour SUD Education, la réalité que nous devons affronter à la rentrée prochaine, c'est bien la suppression de 37 postes dans une académie déjà déficitaire, qui a largement subi les conséquences des 76 000 suppressions de postes au plan national depuis 5 ans.

Nous ne voulons pas faire la rentrée prévue par Sarkozy-Fillon-Chatel, à peine édulcorée par Hollande-Ayrault-Peillon, soit 13 000 postes en moins au lieu des 14 000 prévus.

Quand SUD Education s'adresse au ministre pour réclamer un véritable plan d'urgence, celui-ci argue que le gouvernement précédent n'a pas prévu assez de postes au concours. Nous lui répondons que c'est une question de volonté et que des solutions existent :

- Extension des listes complémentaires,
- Mise en place de concours exceptionnels (comme cela s'est déjà fait par le passé, en 1982 notamment),
- Titularisation des collègues précaires qui exercent déjà des fonctions d'enseignement...

SUD Education Créteil ne se satisfera pas d'un sparadrap sur une jambe de bois. Ce que nous réclamons, c'est un véritable plan d'urgence pour la rentrée prochaine.

Si le ministre affirme vouloir reconstruire, il doit d'abord éviter une année supplémentaire de démolition.

Pour l'instant, le changement on l'attend !

Créteil, le 22 juin 2012